



PRÉFET DU RHÔNE

Direction Départementale des Territoires
du Rhône

Lyon, le **12 FEV. 2018**

Service Eau et Nature

Destinataires

*unité Gestion de la Ressource en Eau et des
Pollutions Diffuses*

Affaire suivie par : Sébastien Chapuis
sebastien.chapuis@rhone.gouv.fr
Tél : 04 78 63 11 00

Objet. : Notification du Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la nappe de l'est lyonnais

La ressource en eau de la nappe de l'est lyonnais est identifiée en situation de déséquilibre quantitatif dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2016-2021.

Une étude d'évaluation des volumes prélevables globaux (EVPG) a été finalisée en 2013, sous le pilotage de la Métropole de Lyon et de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Est Lyonnais. Les documents complets de l'étude sont mis à disposition sur le site de bassin à partir de l'adresse suivante :

[http : //www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr](http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr)

à la rubrique "gestion de l'eau/gestion quantitative de la ressource en eau/Etudes volumes prélevables".

Au vu des résultats de cette étude, j'ai pris connaissance du plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) élaboré et approuvé par la Commission Locale de l'Eau lors de la séance du 07 juillet 2017.

Je constate que l'avis de la mission-interservices de l'eau et de la nature (MISEN) du 2 juin 2017 a bien été intégré au présent PGRE et que ses actions sont à la hauteur de l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE traduits dans la notification correspondante.

En tant qu'acteurs de cet aquifère, vous avez pris connaissance des objectifs de résorption des déséquilibres quantitatifs portés par le SDAGE sur ce territoire. Je vous invite, dans les meilleurs délais, à engager les actions pour permettre le retour à l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des usages et ainsi de contribuer à l'atteinte du bon état des eaux. Les objectifs visés sont précisés dans le plan de gestion des ressources en eau (PGRE) de la nappe de l'est lyonnais que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

[http : //www.sage-est-lyonnais.fr/](http://www.sage-est-lyonnais.fr/)


La fiche de synthèse ci-jointe identifie, les actions principales identifiées au démarrage du PGRE.

Les services départementaux de l'État vous accompagneront dans cette démarche et conduiront les actions réglementaires comme la révision des autorisations de prélèvements. Tous les usages existants sur le territoire sont concernés : eau potable, industriels, et agricoles.

La mise en œuvre de l'ensemble des actions du PGRE devra faire l'objet d'un suivi par la commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Est Lyonnais. Je vous demande de rendre compte de son avancement à la MISEN.

Le service en charge de la politique de l'eau à la direction départementale des territoires du Rhône est à votre disposition pour vous accompagner dans la conduite de ces travaux.

Je vous remercie pour votre mobilisation au service de la restauration de l'équilibre des ressources en eau de la nappe fluvioglaciaire de l'est lyonnais, gage de durabilité des activités qui s'y exercent et de restauration du bon état des ressources en eau, et vous invite à me faire part de toute difficulté que vous rencontreriez lors de la mise en œuvre de vos actions respectives.

Le Préfet,
Le préfet
Secrétaire général
Préfet délégué pour l'égalité des chances

Emmanuel AUBRY

Copies : DREAL AURA – Service Eau Hydroélectricité et Nature
DREAL AURA – UD Rhône / CTESSP
DDPP du Rhône – Service Protection de l'Environnement
ARS AURA – Service Santé Environnement
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – Délégation Territoriale de Lyon

ANNEXE 1 – Liste des destinataires

- **Usage eau potable :**
 - Métropole de Lyon
 - Syndicat Intercommunal de l'Eau Potable de l'Est Lyonnais
 - SIVU de Marennes-Chaponnay
 - Commune de Heyrieux
 - Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

- **Usage industriel :**
 - Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel
 - UNICEM Auvergne Rhône Alpes
 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon

- **Usage irrigation :**
 - Syndicat Mixte Hydraulique Agricole du Rhône
 - Chambre d'Agriculture du Rhône
 - Commune de Meyzieu
 - Commune de Jonage
 - Commune de Jons
 - Commune de Villette-d'Anthon
 - Commune de Pusignan
 - Commune de Genas
 - Commune de Colombier Saugnieu
 - Commune de Villeurbanne
 - Commune de Vaulx-en-Velin
 - Commune de Décines-Charpieu
 - Commune de Chassieu
 - Commune de Bron
 - Commune de Saint-Priest
 - Commune de Saint-Bonnet-de-Mure
 - Commune de Saint-Laurent-de-Mure
 - Commune de Vénissieux
 - Commune de Saint-Symphorien-d'Ozon
 - Commune de Simandres
 - Commune de Corbas
 - Commune de Marennes
 - Commune de Chaponnay
 - Commune de Mions
 - Commune de Saint-Pierre de Chandieu
 - Commune de Grenay

ANNEXE 2 – Fiche de synthèse des actions du PGRE de la nappe de l'est lyonnais

Usages	Catégories d'actions	Intitulé des actions	Échéance	Coût estimatif (si connu)
Tous usages	réglementaire	Recensement des forages non domestiques, encadrement du volume annuel prélevé, et révision des autorisations de prélèvement	2018-2021	-
	réglementaire	Accompagner la mise en place de la ZRE par une communication ciblée aux préleveurs	2018-2020	-
	réglementaire	Interdiction de tout nouveau ou toute hausse de prélèvement sur les couloirs d'Heyrieux Ozon et le couloir de Meyzieu jusqu'à concrétiser la substitution totale de l'irrigation par le canal de Jonage	2018-2019	-
	sensibilisation	Communications ciblées aux élus, industriels, agriculteurs par des réunions d'information, communiqués de presse, articles	2018-2021	10 000 euros
	connaissance	Actualisation de la modélisation de la nappe	2018-2021	210 000 euros
	connaissance	Recensement des forages domestiques	2019-2020	-
Eau potable	financier	Révision de la tarification eau potable afin d'enlever toute tarification dégressive	2018	-
	économie	Limiter les consommations liées aux bouches de lavage, gestion économe dans les bâtiments publics, les économies d'eau sur le site aéroportuaire	2018-2021	6,9 M euros
	sensibilisation	Sensibilisation du grand public avec articles et kits d'économies d'eau	2018-2021	400 000 euros
	Substitution	Établir un schéma général de la ressource en eau de la métropole le Lyon identifiant les ressources alternatives mobilisables	2018-2020	200 000 euros
Irrigation	Substitution	Substitution de tout ou partie des besoins d'irrigation collectifs sur le couloir de Meyzieu par un prélèvement au canal de Jonage	2019-2020	Substitution partielle : 8,0 M euros Substitution totale : + 0,6 M euros
	économie	Amélioration du rendement de réseau	2018-2021	-
	économie	Généralisation des tensiomètres pour le pilotage de l'irrigation	2018-2020	-
	connaissance	Mettre en place une télérelève des compteurs d'irrigation	2018-2020	1,1 M euros
	économie	Investissement dans du matériel d'irrigation plus économe (goutte à goutte, réseau enterré, pivot)	2018-2021	-
	substitution	Substituer des prélèvements individuels existants sur le couloir d'Heyrieux Ozon par un raccordement au réseau collectif	2018-2021	-
	économie	Engager une stratégie de diminution des prélèvements au sein des golfs et des terrains de sport	2018-2021	-

Industriels	économie	Diagnostics des postes de consommation et poursuite du déploiement des meilleurs techniques disponibles, notamment pour les carrières	2018-2021	-
	substitution	Substitution d'une partie des prélèvements des carrières sur le couloir d'Heyrieux amont par un raccordement au réseau du SMHAR	2018-2021	150 000 euros